



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

SOMMAIRE

Le mot du DGS 4

Les repères de l'année 2023 6

1. L'INSTITUTION

Les compétences 10

Le conseil communautaire 11

Les commissions thématiques 14

La structure organisationnelle 15

Le développement humain 16

2. LES MISSIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES

Le développement économique 19

L'aménagement de l'espace communautaire 22

L'équilibre social de l'habitat 23

La politique de la ville 25

La gestion des milieux aquatiques et prévention
des inondations 27

La protection et mise en valeur de l'environnement
et du cadre de vie 28

3. LE BILAN FINANCIER

Les éléments financiers clés 31







LE MOT DU DGS

Cette année 2023 aura été une année de mutation et de maturation à bien des égards. De fait, il s'est agi, d'une part, d'initier des projets qui tendent à améliorer le bien-être, la santé et les démarches administratives des levantins à l'instar de l'aménagement du jardin de Kervino, la construction des terrains foot five et du déploiement du bus France Services. D'autre part, notre EPCI a pleinement commencé à exercer les compétences qui lui ont été transférées, telles que la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) avec un véritable programme de recensement et de curage des bassins et zones de passage des eaux de pluie de manière à prévenir et limiter le phénomène de montée des eaux.

Parallèlement, je me félicite du dynamisme dont a fait preuve l'établissement par l'organisation de nombreux événements et actions qu'il conviendra de poursuivre et de cadrer dans une stratégie plus globale que doit nous permettre d'avoir notre futur projet de territoire.

L'objectif affiché de la communauté d'agglomération pour l'année à venir est de consolider son action par l'achèvement des projets entamés et l'intégration de la compétence route d'intérêt communautaire, entre autres, en renforçant son ossature en interne.

William KORUTOS
DGS



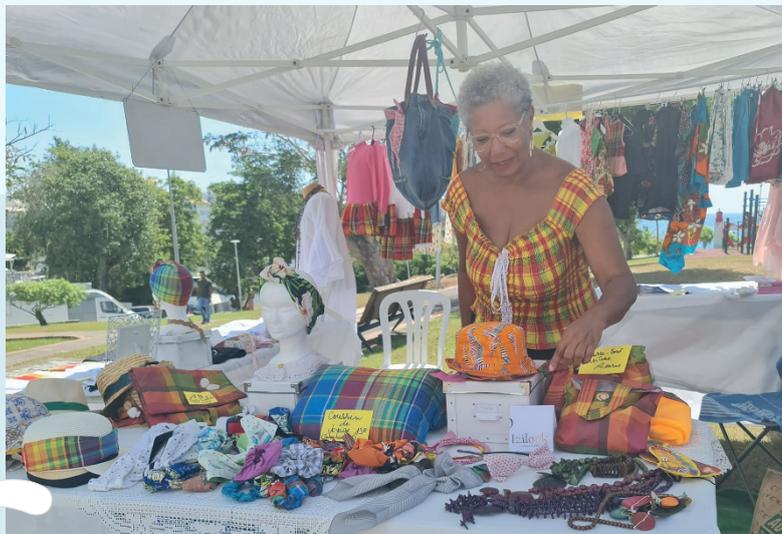


LES REPÈRES DE L'ANNÉE

2023

MARS

Le 17 mars
**Village des créateurs de
la Riviera** - 2^{ème} édition



AVRIL

Le 17 avril
Tourism Innov - Spécial
métier du tourisme

AVRIL

Le 27 et 28 avril
**Forum pédagogique
à l'éducation au
développement
durable (FOREDD)**
au Fort Delgrès
à Basse-Terre



6^e EDITION **FORUM** Education Développement DURABLE

TERRITOIRE, VILLES
ET COMMUNAUTÉS
DURABLES



2023 27- 28 AVRIL Fort Delgrès BASSE-TERRE



MAI

Du 14 au 17 mai
**Participation à Vivatech
Paris** avec le lauréat
du concours Blue tech

À LA RECONTRE DES HEBERGEURS TOURISTIQUES DE LA RIVIERA

TOURISME

EDITION DÉSIRADE

SÉMINAIRE DE FORMATION POUR LA MONTEE
EN GAMME ET LE FINANCEMENT



MERCREDI 14 JUIN 2023



9H30 À 17H30



SALLE DES FÊTES
ORANGE TINEDOR



Pour toute information

ENTREPRENDRE@RIVIERADULEVANT.FR



JUIN

Le 14 juin

A la rencontre des hébergeurs
touristiques de la Riviera



JUILLET

Le 15 Juillet
Village des créateurs de
la Riviera au Traditour -
3^{ème} édition



AOÛT

Le 12 août
Village des créateurs de
la Riviera - 4^{ème} édition

AOÛT

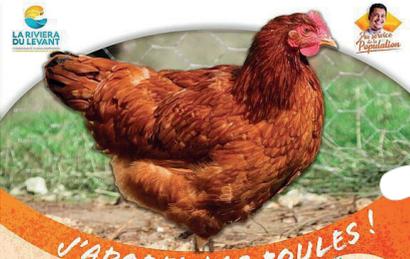
Le 18 août
Escape Game
à Saint-François à la
Pointe des Châteaux

Le 25 août
Escape Game
au Gosier au Fort Fleur
d'Épée



SEPTEMBRE

Du 20, 21 et 22 Septembre
Tour de la mobilité
à Saint-François, Saint-Anne
et au Gosier.



Envie d'une vie plus naturelle ?
Adopte des poules !
Des œufs frais, des compagnons adorables et un geste eco-responsable qui réduit les déchets et limite le gaspillage alimentaire.

LA RIVIERA DU LEVANT
pcaet
DE LA RIVIERA DU LEVANT

OCTOBRE

Le 1^{er} octobre
Distribution de poule pondeuse

OCTOBRE

Du 02 au 05 octobre
**Destination emplois :
Au Coeur des Métiers
du Tourisme**



OCTOBRE

Du 9 au 13 octobre
Semaine de l'alimentation "**zasyèt péyi**"

Le lundi 23 octobre
Action de sensibilisation auprès de la population aux enjeux de la maîtrise énergétique dans leur logement en collaboration dans le cadre de la semaine mondiale de l'énergie

NOVEMBRE

Du 8 au 18 novembre
Mini Transat la Boulangère



1 - L'INSTITUTION

Les compétences

Le conseil communautaire

Les commissions thématiques

La structure organisationnelle

Le développement humain

LES COMPÉTENCES

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) à fiscalité propre exercent certaines compétences à titre obligatoire, d'autres à titre supplémentaire.

10 compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (transfert au Syndicat d'Innovation et de Valorisation des Déchets de Guadeloupe)
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU)

8 compétences supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, Aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme
- Délégation de maîtrise d'ouvrage
- Coopération décentralisée et européenne, et action extérieure
- Service public de défense extérieure contre l'incendie (transférée au SMGEAG)
- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Deux instances distinctes contribuent à la vie de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Riviera du Levant.

Il s'agit du Conseil Communautaire et du Bureau Communautaire.

Les instances communautaires de l'agglomération ont pour objectif de prendre des décisions dans le cadre de leurs compétences.

Le Conseil communautaire

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de l'établissement. Il est chargé d'administrer les affaires de l'intercommunalité. Le Conseil est composé d'un Président, de 12 Vice-présidents et de 28 Conseillers Communautaires. Les membres du Conseil Communautaire ont été élus au suffrage universel lors des élections municipales du 28 juin 2020. Il se réunit au moins une fois par trimestre pour débattre par exemple des actions à mettre en œuvre et des projets à lancer.

En 2023,
10 conseils
communautaires
ont été organisés.

Le Bureau communautaire

Composé du Président, des Vice-présidents, des Conseillers délégués et des maires des communes membres, le Bureau communautaire se réunit généralement en amont des conseils communautaires pour définir les grandes orientations et analyser les points qui y seront débattus. Et, d'une manière générale, il se prononce sur toutes les questions d'intérêt communautaire relevant des compétences de la communauté d'agglomération.

En 2023,
8 bureaux
communautaires
ont été organisés.

Trombinoscope des élus communautaires 2023



Cédric CORNET
Président
Maire du Gosier



Bernard PANCREL
1^{er} Vice-Président
Maire de Saint-François



Francs BAPTISTE
8^{ème} Vice-Président
Maire de Sainte-Anne



Loïc TONTON
2^{ème} Vice-Président
Maire de la Désirade



Richard ALBERT
9^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal de Saint-François



Nicole SINIVASSIN
3^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Sainte-Anne



Nanouchka LOUIS
10^{ème} Vice-Présidente
5^{ème} Adjointe au maire du Gosier



Liliane MONTOUT
4^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Adjointe au maire du Gosier



Mélila PHOUDIAH
11^{ème} Vice-Présidente
Conseillère municipale de Saint-François



Jean-Luc PERIAN
5^{ème} Vice-Président
2^{ème} Adjoint au maire de Saint-François



Muguette DAIJARDIN
12^{ème} Vice-Présidente
1^{ère} Adjointe au maire de Saint-François



Guy BACLET
6^{ème} Vice-Président
2^{ème} Adjoint au maire du Gosier



Nadia CELINI
Membre du bureau
Conseillère municipale du Gosier



Myriam BROSIUS
7^{ème} Vice-Présidente
5^{ème} Adjointe au maire de Saint-François



Mariane GRANDISSON
Membre du bureau
Conseillère municipale de Sainte-Anne



Christian BAPTISTE
Conseiller communautaire



Teddy BARBIN
Conseiller communautaire



Emmery BEAUPERTHUY
Conseiller communautaire



Hugues CHATEAUBON
Conseiller communautaire



Jean-Claude CHRISTOPHE
Conseiller communautaire



Élodie CLARAC
Conseillère communautaire



Lydia FARO
Conseillère communautaire



Jules FRAIR
Conseiller communautaire



Lucien GALVANI
Conseiller communautaire



Michel HOTIN
Conseiller communautaire



Valérie HUGUES
Conseillère communautaire



Jacques KANCEL
Conseiller communautaire



Sylvia LAPTES
Conseillère communautaire



Eric LATCHOUMANIN
Conseiller communautaire



David LUTIN
Conseiller communautaire



Mariette MANDRET
Conseillère communautaire



Teddy MARY
Conseiller communautaire



Wennie MOLIA
Conseillère communautaire



Marguerite MURAT
Conseillère communautaire



Nina PAULON
Conseillère communautaire



Sophie PEROUMAL
Conseillère communautaire



Patrice PIERRE-JUSTIN
Conseiller communautaire



Yves QUIQUEREZ
Conseiller communautaire



Olivia RAMOUTAR-BADAL
Conseillère communautaire



Patrick SOLVET
Conseiller communautaire



Jocelyne VIROLAN
Conseillère communautaire

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles sont organisées afin de permettre aux conseillers communautaires d'accompagner la conduite des projets.

L'Agglomération de La Riviera du Levant compte 12 commissions :

- **Animation vie associative et sport** (M. Richard ALBERT)
- **Transition écologique et énergétique** (Mme Nanouchka LOUIS)
- **Affaires sociales et insertion** (Mme Nicole SINIVASSIN)
- **Développement Humain et égalité Femmes/Hommes** (Mme Nadia CELINI)
- **Stratégie financière et évaluation des politiques publiques** (M. Guy BACLET)
- **Aménagement de l'espace communautaire** (M Loic TONTON)
- **Développement économique** (M. Bernard PANCREL)
- **Développement touristique** (Mme Olivia RAMOUTAR)
- **Culture et patrimoine** (M. Jacques KANCEL)
- **Innovation et numérique** (Mme Mélila PHOUDIAH)
- **Vie institutionnelle et administration générale** (M. Francs BAPTISTE)
- **Grand et petit cycle de l'eau** (Mme Myriam BROSIUS)

En 2023, 32 commissions thématiques ont eu lieu.

LES INSTANCES EN CHIFFRES

10 conseils
communautaires

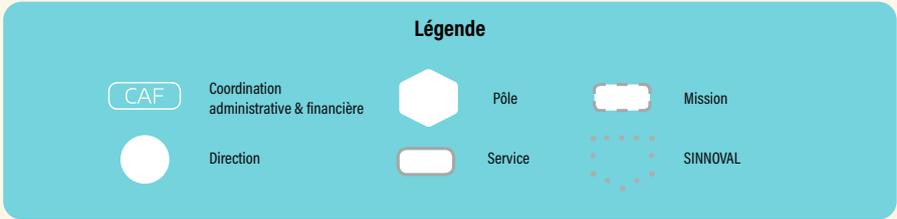
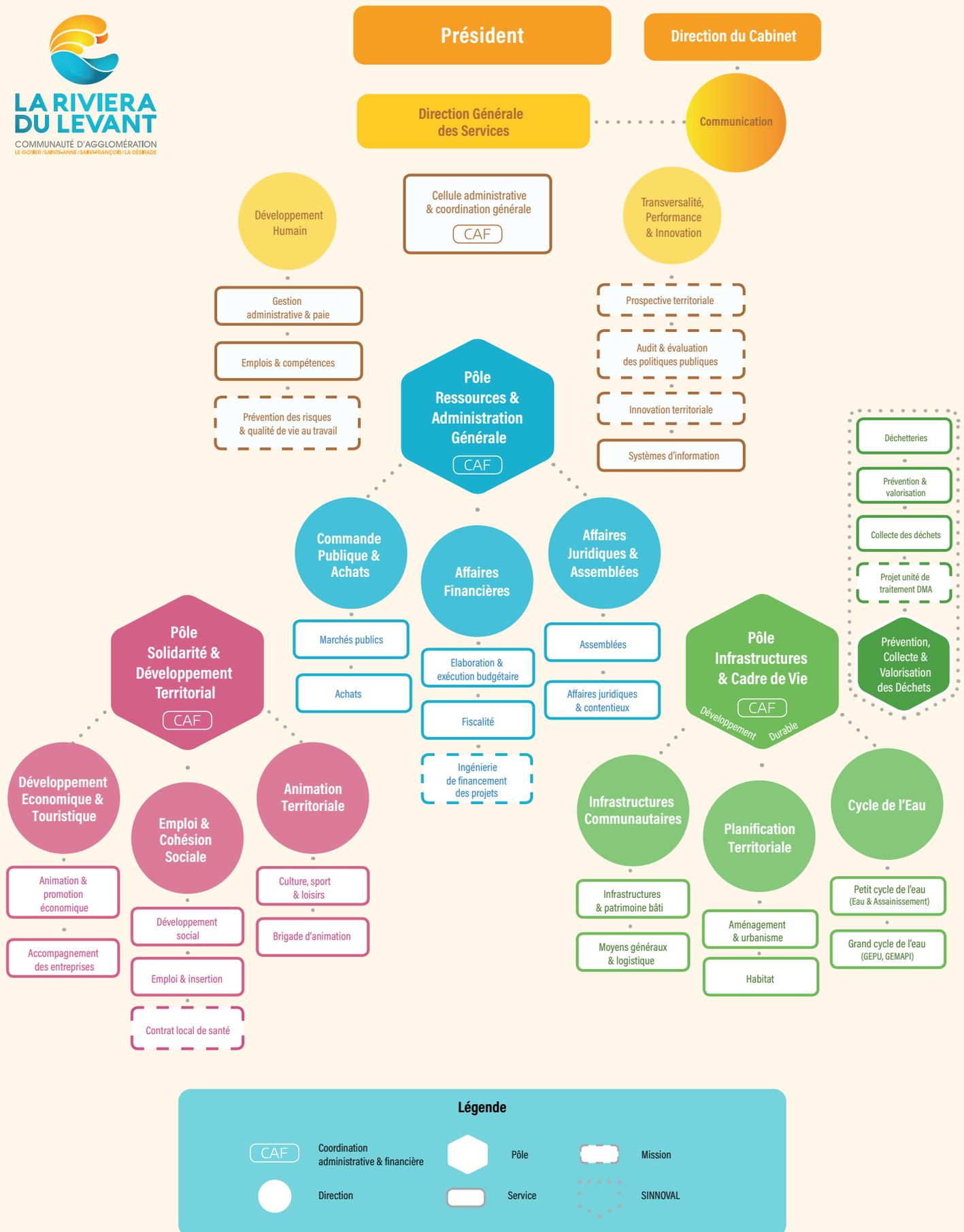
8 bureaux
communautaires

43 commissions
thématiques

5 séminaires



LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

En tant que partenaire stratégique, la Direction du Développement Humain accompagne le développement des collaborateurs.trices, veille à l'attractivité de l'administration en favorisant un dialogue social constructif et en garantissant une gestion efficiente des ressources humaines

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement de la Direction du Développement Humain à soutenir la transformation de notre établissement et à valoriser le capital humain, véritable moteur de notre action publique.

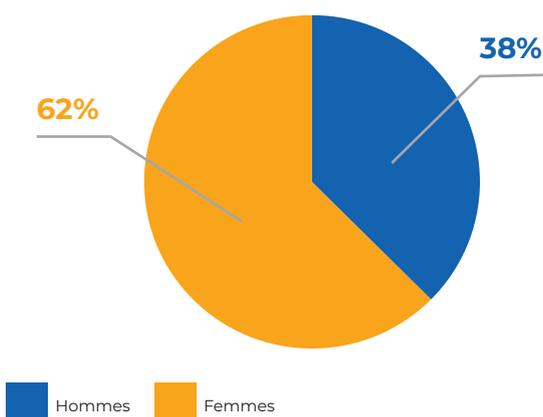
A- Les évolutions réglementaires significatives au titre de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par plusieurs changements réglementaires importants pour la gestion des ressources humaines, on peut citer :

- Revalorisation du point d'indice de la fonction publique : +1,5% au 1^{er} janvier et +3,5% au 1^{er} juillet.
- Relèvement du minimum de traitement : de 1 693,53€ à 1 712,06€ brut mensuel.
- Prolongation de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) jusqu'au 31 décembre 2023.

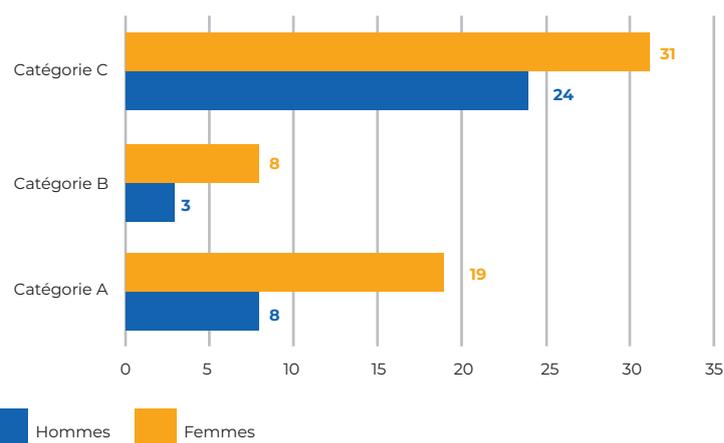
B- Focus sur Les effectifs de la CARL au titre de l'année 2023

EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE 2023



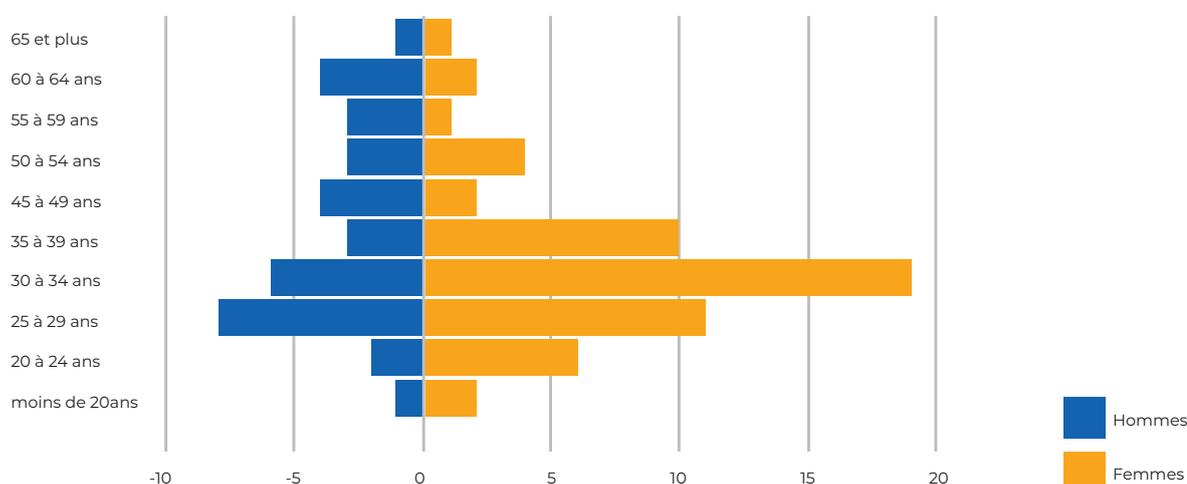
93 agents (Effectif Temps Plein) en date du 31 décembre 2023 soit **58 femmes** et **35 hommes**.

RÉPARTITIONS DE L'EFFECTIF PAR SEXE ET CATÉGORIE



Les recrutements (par catégorie,...)
Catégorie A : 1 - Catégorie B : 2 - Catégorie C : 3

PYRAMIDE DES ÂGES



C - Les formations

Les formations CNFPT et Hors CNFPT (nombre de formation en présentiel/webinaires)

| | CNFPT | HORS CNFPT |
|------------|-------|------------|
| Présentiel | 14 | 19 |
| Webinaires | 6 | 5 |

D - Les projets majeurs de la Direction du Développement Humain en 2023

- La mise en place de Matinale RH
- L'organisation des services pour la gestion de la badgeuse

E - Les perspectives pour l'année 2024

- La réalisation d'un plan mutualisé de développement des compétences
- Développement d'actions pour la sensibilisation à la prévention et aux risques psychosociaux
- Accentuer la dématérialisation des actes administratifs

2 - LES MISSIONS ET POLITIQUE PUBLIQUES

Le Développement économique

L'Aménagement de l'espace communautaire

L'Equilibre social de l'habitat

La Politique de la ville

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

La Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le service Animation et Promotion Économique et Touristique se rapporte à la création et au développement de dynamiques économiques sur le territoire, au travers d'initiatives permettant de faciliter les échanges et les synergies entre acteurs publics et privés. La qualité de l'animation économique sur le territoire réside dans la capacité des acteurs à savoir se coordonner et à entretenir un réseau pour mener des actions efficaces en termes de créations d'emplois ou de développement économique.

Cela peut se concrétiser par le développement de réseaux de promotion et de développement du tissu économique local, qu'ils soient mis en œuvre par l'initiative privée ou publique. L'animation économique doit bénéficier à la fois aux acteurs économiques du territoire et aux collectivités.

La convergence des intérêts de l'action publique et des acteurs privés est un objectif de l'animation économique territoriale.

Des actions menées auprès des entreprises :

Concours RIVIERA BLUE TECH

Concours à destination des acteurs de l'économie bleue et recourant aux nouvelles technologies.

Objectifs

Valoriser le secteur de l'économie bleue et ainsi participer à la structuration et au développement de ce domaine.

PAT

Schéma stratégique qui doit valoriser les producteurs et développer les circuits courts.

Objectifs

Permettre aux acteurs de l'agriculture et de la pêche d'accroître leur part de marché, tendre vers l'autonomie alimentaire, valoriser les produits du terroir. Garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous - lutter contre les maladies telles que l'hypertension artérielle et le diabète.

GALPA

Dispositif financier (fonds européens) soutenant les initiatives locales (à l'échelle de l'EPCI) dans le domaine de l'économie bleue. Le dispositif doit financer des projets s'inscrivant dans la stratégie de développement économique de la CARL.

Objectifs

Soutenir financièrement des projets de proximité - développer des filières - accroître l'attractivité économique de la CARL.

GAL LEADER

Dispositif financier (fonds européens) soutenant les initiatives locales (à l'échelle de l'EPCI) dans le domaine agricole et non agricole en milieu rural. Le dispositif doit financer des projets s'inscrivant dans la stratégie de développement économique de la CARL.

Objectifs

Soutenir financièrement des projets de proximité - développer des filières - accroître l'attractivité économique de la CARL.

Les partenariats avec des entreprises en 2023 :

BE A BOSS

Concours national à destination des femmes entrepreneuses et ayant un projet d'entreprises

Grand prix Fabienne YOUYOUTE

Concours mettant en valeur l'artisanat local

Boost Up Experience

Salon d'entrepreneurs

Synthèse des actions économiques sur l'année 2023

Nombre d'actions : **8 actions**

- **Village des créateurs de la Riviera** - 2^{ème} édition
17 mars 2023
- **Tourism Innov** - Spécial métier du tourisme
17 avril 2023
- **À la rencontre des hébergeurs touristiques** de la Riviera
14 juin 2023
- **Village des créateurs de la Riviera au Traditour** - 3^{ème} édition 15 juillet 2023
- **Village des créateurs de la Riviera** - 4^{ème} édition
12 août 2023
- **Destination EMPLOIS : Au Coeur des Métiers du Tourisme** du 02 au 05 octobre 2023
- **Job dating**
- **Mini Transat la Boulangère**
8 au 18 novembre 2023
- **Permanence économique** avec l'ADIE

Zoom sur 3 animations économiques variées



22 378,72 € Budget de l'opération

Village des créateurs de la Riviera - 2^{ème} édition

Date : Vendredi 17 Mars 2023 au Gosier

Nombre de participants : 30 exposants

Activités représentées : Agro transformation, artisanat d'art, cosmétique, culinaire, création de vêtement etc.

Objectifs :

- Promouvoir les savoir-faire locaux.
- Mise en situation des métiers et activités innovantes, à forte valeur ajoutée.
- Outre la vente, des démonstrations et mises en situation de métiers/activités pourraient être faites du fait de leur caractère novateur ou original.

Partenaires : OTI (Office de Tourisme Intercommunal), ADIE (Association pour les Droits à l'Initiatives Économique), SMT (Syndicat Mixte des Transports) : Mise en place de navettes gratuites à destination des touristes dans les hôtels du Gosier, Ville du Gosier.

Village des créateurs de la Riviera au Traditour 3^{ème} édition

Date : Samedi 15 juillet 2023 à Saint-François

Nombre de participants : 30 exposants

Activités représentées : Agro transformation, artisanat d'art, cosmétique, culinaire, création de vêtement etc.

Objectifs :

- Promouvoir les savoir-faire locaux.
- Mise en situation des métiers et activités innovantes, à forte valeur ajoutée.
- Outre la vente, des démonstrations et mises en situation de métiers/activités pourraient être faites du fait de leur caractère novateur ou original.

Animations proposées : Animations jeux avec Carré Tropical, structures gonflables, prestation de danse avec l'association Correspon'danse.

Partenaires : OTI (Office de Tourisme Intercommunal), ADIE (Association pour les Droits à l'Initiatives Économique), Ville de Saint-François, ANASA.



15 000 € Budget de l'opération

Semaine des métiers du Tourisme "Destination Emplois : Au Coeur des Métiers du Tourisme"

Date : Lundi 02 octobre 2023
 Concept du "Restaurant éphémère"
 Concept de deux Restaurants éphémères à Sainte-Anne et au Gosier

Date : Jeudi 05 octobre 2023 à l'hôtel Arawak au Gosier
Public cible : Les entreprises employeurs du secteur, les demandeurs d'emplois, les jeunes en insertion
 Speed Dating dédié aux métiers du Tourisme

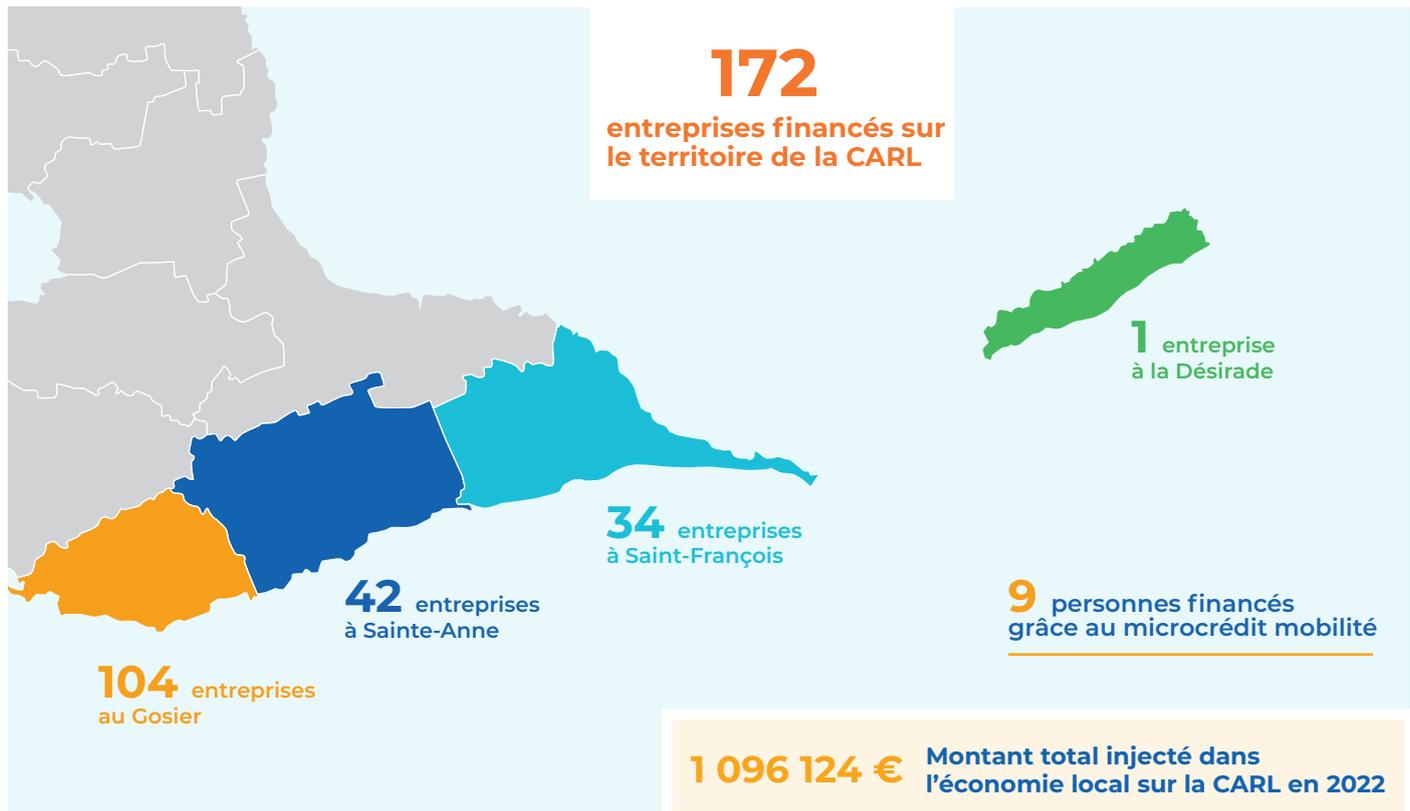
Objectifs :

- Accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi du territoire
- Favoriser le développement du secteur en facilitant les recrutements pour les secteurs en tension
- Promouvoir les savoir-faire locaux.
- Immersion professionnelle
- Visibilité et promotion des métiers du tourisme

Partenaires : Pôle Emploi, OTI (Office de Tourisme Intercommunal), Campus des métiers du tourisme, LMHT (Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme).



4 650 € Budget de l'opération



3 actions menées en collaboration (+action récurrentes chaque mois)

30 000 € Montant de la convention

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

La Direction des Infrastructures Communautaires est chargée de la mise en œuvre des programmes de travaux et du maintien en conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité. Elle est également garante de la sécurité des occupants et des usagers de l'ensemble des risques.

Les travaux de réfection et de renforcement de voirie communale réalisés par la CARL dans le cadre de la Co-Maîtrise d'ouvrage sur le domaine public routier des villes de Le Gosier et de Sainte Anne ont consisté à :



Sur le Secteur de Port Blanc à Le Gosier, entre la RD103 et la route de Maudette (Sainte Anne)

La réfection et le renforcement de 7 km de voirie communale entre le carrefour de la RD103/route de Port blanc à Maudette, sur le territoire de la ville du Le Gosier, pour un montant de 1 487 301,24 € HT.

Sur le Secteur de Maudette à Sainte Anne, entre la RN4 et la route de Maudette (Le Gosier)

La réfection et au renforcement de 3437 mètres de voirie communale entre le carrefour de la RD103/route de port blancs à Maudette, sur le territoire de la ville du Gosier, pour un montant de 1 719 019,68 € HT.

2,7 km de voiries – curage de 2,9 km d'accotement – reprise de couche de roulement de 14500 m² – reprise d'accotement en béton armé fibré sur 230 ml.



Sur le Secteur de Mare Café à Le Gosier entre la route Port Blanc et la RD104 (Délégué)

La réfection et au renforcement de 371 mètres linéaire de voirie communale entre le carrefour de la RD103/route de Mare café, sur le territoire de la ville de Le Gosier,

Mise en œuvre de 533,23 tonnes de béton bitumineux - et pose de 100 ml de canalisation Diamètre 800 – réalisation de 102 m³ de béton armé – curage de 156 ml de canalisation. Réalisation de 100 ml d'accotement bétonné.

Pour un montant de 5978012,30 € HT.

L'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Le service habitat de la CARL a pour mission de mettre en œuvre les actions portant sur les différents projets stratégiques de la compétence "équilibre social de l'habitat" de la Communauté d'agglomération de la Riviera du Levant.

Le service s'articule autour de 4 missions prioritaires :

- Animation, pilotage et mise en œuvre de la politique locale de l'habitat
- Conception et mise en œuvre des procédures et des outils de suivi administratifs de la politique de l'habitat
- Suivi des partenariats « habitat »
- Information et communication sur les dispositifs « habitat »



Bilan général de l'année 2023

L'année 2023 était consacrée à poursuivre l'avancée des différentes phases des politiques publiques de l'habitat et du logement de l'EPCI.

Les partenariats avec les acteurs de l'habitat ont été renforcés (opérateurs amélioration de l'habitat, CAUE, EPF, CCAS etc...)

Dans cette optique, le service habitat a souhaité associer les opérateurs habitat (SRT, Soliha et l'ADIL) au déploiement du bus France Services, mis à disposition sur le territoire de la CARL depuis 2023. De plus, le Conseil Communautaire du 28 novembre 2023 s'est prononcé en faveur de l'approbation de la convention financière entre la CARL et l'ADIL, en qualité de structure porteuse, dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire local des loyers privés à l'échelle de l'agglomération de 2024 à 2026. Cette convention s'élève à hauteur de 18 667€ par an, soit 56 000€ pour 3 ans.

L'objectif prioritaire a consisté à progresser dans tous les projets réglementairement obligatoires pour la CARL (Programme Local de l'Habitat, mise

en place de la cotation dans le cadre du logement social...).

Dans cette optique, le service habitat a souhaité associer les opérateurs habitat (SRT, Soliha et l'ADIL) au déploiement du bus France Services, mis à disposition sur le territoire de la CARL depuis 2023.

De plus, le Conseil Communautaire du 28 novembre 2023 s'est prononcé en faveur de l'approbation de la convention financière entre la CARL et l'ADIL, en qualité de structure porteuse, dans le cadre de la mise en place de l'Observatoire local des loyers privés à l'échelle de l'agglomération de 2024 à 2026. Cette convention s'élève à hauteur de 18 667€ par an, soit 56 000€ pour 3 ans.

L'objectif prioritaire a consisté à progresser dans tous les projets réglementairement obligatoires pour la CARL (Programme Local de l'Habitat, mise en place de la cotation dans le cadre du logement social...).

Différentes actions menées

SEMAINE DE L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
Accéder sur le territoire de la Riviera du Levant
5^{ème} édition
PARTICIPEZ A LA JOURNÉE DÉLOCALISÉE EN TERRITOIRE
Jeudi 23 mars 2023
de 9h00 à 16h00
Salle Léopold Héline - Le Gosier
Focus sur les projets de la CARL
Réception individualisée par les conseillers-juristes de l'ADIL (sans rendez-vous)

La semaine de l'accession à la propriété

En 2023, dans le cadre de la 5^{ème} édition de la semaine de l'accession organisée par le réseau ANIL /ADIL, l'Adil Guadeloupe, a innové en organisant des interventions « hors les murs ».

Ces interventions délocalisées sur les territoires partenaires (CARL, CANGT) avaient pour objectif de permettre à nos partenaires de mettre en avant auprès du public leurs projets de territoire en matière d'accession, d'urbanisme.

La CARL a bien entendu répondu présente pour cette manifestation. Le public présent a pu poser ses nombreuses questions aux élus et administratifs présents, et faire le plein d'informations.

La journée de l'énergie

Dans le cadre de la journée mondiale de l'énergie prévue le dimanche 22 octobre 2023, le Service Habitat, le service Transition Ecologique et Energétique et l'opérateur en amélioration de l'habitat Soliha ont souhaité s'associer pour proposer une action le lundi 23 octobre 2023 permettant de sensibiliser la population aux enjeux de la maîtrise énergétique dans leur logement.



La manifestation a consisté à mettre à disposition un conseiller France Rénov' de Soliha au pôle administratif de Périnet au Gosier.

Perspectives sur 2024

L'année 2024 sera consacrée à poursuivre l'avancée des différentes phases des politiques publiques de l'habitat et du logement de l'EPCI.

Concernant le volet politique sociale de l'habitat, un marché sur la mise en œuvre de la conférence intercommunale du logement (CIL) et l'élaboration des documents cadre d'orientations de la convention intercommunale d'attribution (CIA) et du plan partenarial de gestion de la demande en logement social et d'information des demandeurs (PPGDID) sera lancé en 2024.

Les partenariats avec les acteurs de l'habitat seront renforcés (opérateurs amélioration de l'habitat, CAUE, EPF, CCAS etc...) avec la mise en place de l'observatoire local des loyers avec l'ADIL.

L'objectif prioritaire est de mener à terme tous les projets réglementairement obligatoires pour la CARL (adoption du Programme Local de l'Habitat, installation de la Conférence intercommunale du Logement, mise en place de la cotation dans le cadre du logement social et la gestion en flux des réservations de logements sociaux...) ainsi que respecter les modalités de mise en œuvre des conventions partenariales.



LA POLITIQUE DE LA VILLE

Zoom sur 3 initiatives liées à la cohésion sociale



Plateforme "Mon Espace Santé"

Dans le cadre du déploiement de la plateforme "Mon Espace Santé" proposé par le ministère de la santé et l'assurance maladie, l'ambassadrice Guadeloupe a présenté le dispositif aux professionnels du numérique. Public visé : Médiateurs et conseillers numériques

Objectifs : Accompagner les administrés sur ce nouveau service pour permettre à chacun de participer activement au suivi de sa santé.

Ateliers numériques

Dans le cadre du CEJ (Contrat Engagement Jeune) qui est un parcours personnalisé de 6 à 12 mois qui aide les jeunes à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi, il y a le diagnostic 360 qui permet d'évaluer les savoirs de base des bénéficiaires. Soit plus de 150 jeunes accompagnés au cours de cette année. Public visé : Jeunes de la commune âgée de 16 à 25 ans et jusqu'à 29 ans s'ils sont en situation de handicap.

Objectifs : Favoriser l'accès des jeunes à l'emploi et les accompagner dans leurs projets de vie. Informer les jeunes sur les aides et dispositifs auxquels ils ont droit.



Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus 2022, le bus France services de la CARL en partenariat avec la maison France Services de Saint-François ont organisé des ateliers numériques tous les vendredis du mois de mai dans différents quartiers de la ville de Saint-François.

Public visé : Administrés de la CARL.

Lieu: Les Foyers de bois Vipart, Pointe des Châteaux et Pombiray.

Objectifs :

- Accompagner les usagers dans la création et l'utilisation de leur compte impôt en ligne.
- Effectuer sa déclaration des revenus en ligne
- Informer sur les nouveautés et changements de la campagne de déclaration des revenus.

Agir ensemble contre l'illettrisme

Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme

THÉMATIQUE : UTILISATION DU SMARTPHONE

- Prise en main de votre smartphone
- Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique
- Vous souhaitez effectuer et suivre vos démarches, les conseillères numériques vous guideront pour une meilleure utilisation de vos applications administratives

SAINT FRANÇOIS
Vendredi 15 Septembre 2023
 de 09h00 à 12h00
 à Dubédou (Parking de l'école)

Bus France Services

Les services du quotidien direct chez vous

Dans le cadre des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, les conseillères numériques de la CARL et Saint François ont animé un atelier d'accompagnement individuel labellisé JNAI 2023 sur la thématique "Smartphone".

Public visé : Administrés de la CARL.

Objectifs :

- Découvrir et installer sur son smartphone les applications administratives répondant à son besoin.
- Installer et consulter sa boîte mail sur son smartphone en identifiant les messages reçus et leurs destinataires.

Permanence du bus France Services

Durant l'année 2023, le bus France services de la CARL a effectué plus de mille sept cents accompagnements soit une moyenne de dix-sept démarches administratives par jour. Les principales démarches en ligne traitées concernent les impôts soit 30% de l'activité et la retraite représentant 25 % de l'activité.

Le bus accueille essentiellement des personnes de plus 45 ans, majoritairement des femmes.

La ville qui comptabilise le plus d'accompagnement en termes de démarches administratives en ligne est celle du Gosier ce qui représente environ 50% des accompagnements sur l'année 2023.

En deuxième position, se place la ville de Sainte-Anne avec près de 30% des accompagnements dans le Bus France Services car la ville a été la dernière à être labellisée Espace France Services. Puis se positionne en dernière position la ville de Saint-François qui représente environ 20% des accompagnements.

Les aides & mesures pour l'emploi

LA RIVIERA DU LEVANT
 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

pôle emploi

**Vous recherchez un emploi ?
 Vous manquez d'expérience ?
 Vous êtes peu ou pas qualifié (e) ?
 Des solutions existent.**

Votre conseiller Pôle Emploi est là pour vous guider !

GOSIER
Mercredi 22 mars 2023
 de 8h30 à 13h
 (sur le parking de la MJC à Montaubani.)

Bus France Services

Les services du quotidien direct chez vous



Le bus fonctionne avec des partenaires assurant des permanences une fois par mois tels que l'ADIL, Solhia et SRT, le CCAS du Gosier ainsi que des conciliateurs de justice, mais aussi avec les opérateurs que propose le bouquet France Services.

Il participe aussi à différentes actions organisées partout sur le territoire de la Guadeloupe en ayant vocation de réunir plusieurs acteurs favorisant l'accès aux droits.

Un dispositif qui rencontre un franc succès et qui est de plus en plus sollicité tant au niveau de la population que des partenaires.

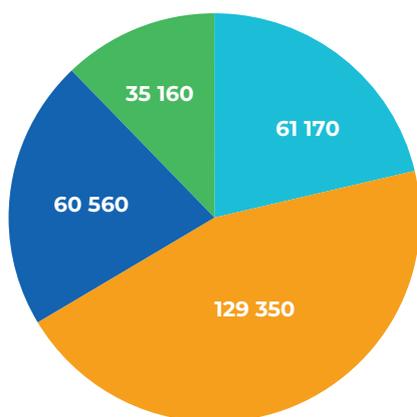
LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Entretiens des ravines

L'entretien des ravines de la CARL se limite à retirer les embâcles afin de fluidifier l'écoulement des eaux. Le principe retenu est d'enlever également les branches qui sont sur le point de tomber dans les ravines et de ne pas enlever de sédiments, ou de les déposer sur les rives des ravines.

La planification des travaux s'appuie sur trois éléments : la Plan d'Action pour le Prévention des Inondations (PAPI) sur la zone des Grands-Fonds, les conséquences des dernières grosses pluies- 29 Avril 2022, Fiona, Philippe et Tammy, et enfin sur une concertation avec les techniciens de chaque commune sur des points qui ne seraient pas connus (cas de Saint-François, et de la Désirade).

RÉPARTITIONS FINANCIÈRE DES ENTRETIENS DE CANAUX

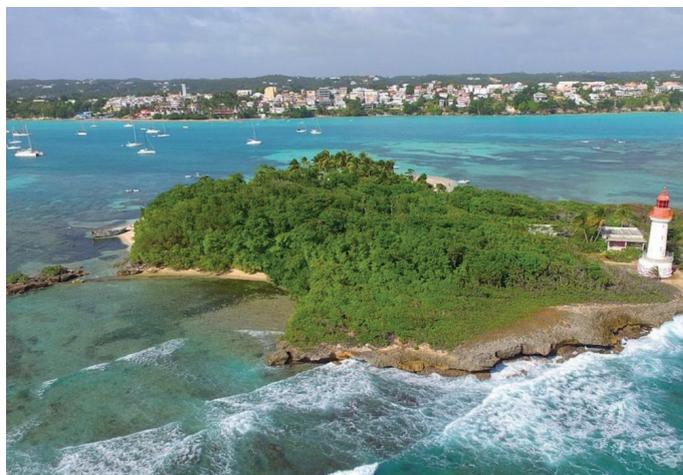


Repères des crues

Dans le cadre du PAPI des Grands-Fonds, une des actions sur l'amélioration de la connaissance est la conception et la pose de repères de crue sur son territoire et plus précisément dans lieux où cette mémoire du risque est primordiale.

La première étape de localisation des emplacements potentiels pour la pose de repères de crues a été réalisée pour 8 sites dans le cadre du Schéma de Prévention des Risques d'Inondations.

Le but étant de se baser sur ces 8 sites afin d'élargir les possibilités de pose de repères de crue, sensibiliser la population, et leur permettre d'anticiper mais également de stocker un certain nombre d'informations qui seront utiles.



Grand Baie

Deux digues ont été construites pour réduire les risques d'inondation sur le secteur de Grand-Baie, une pour les eaux de ruissellement du bassin versant et une sur le littoral.

Les études ont montré l'impossibilité technique, un coût exorbitant de la construction d'un ouvrage et son acceptabilité paysagère complexe. Ainsi, la Digue a été désaffectée en système d'endiguement (Prise de délibération).

La mise en transparence de l'existant est alors nécessaire. Des études seront lancées pour valider le fait qu'elle ne provoquerait pas de sur aléa, et le cas échéant la nécessité de réaliser des travaux pour les supprimer seront lancés.

D'autre part, les réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales connaissent des dysfonctionnements sur cette zone. La problématique a été repassée au SMGEAG, compétent en la matière.

Compétence défense extérieur contre les incendies

La notion de « Défense Extérieure Contre l'Incendie-D.E.C.I. » désigne les moyens hydrauliques d'extinction mobilisables pour maîtriser et éteindre l'incendie tout en évitant la propagation aux constructions avoisinantes.

170k€ La participation financière sur l'année 2023

La compétence DECI a été ajoutée aux compétences de l'EPCI, et transférée au SMGEAG par arrêté préfectoral du 29 novembre 2023.

LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Gestion des déchets

Par arrêté préfectoral du 29 Avril 2021, le Syndicat d'INNOvation et de VALorisation des déchets de Guadeloupe (SINNOVAL) a été officiellement créé. C'est un syndicat mixte ouvert entre la CARL, la CANGT et la Région

Guadeloupe. Il exerce en lieu et place des EPCI la compétence collecte et traitement des déchets

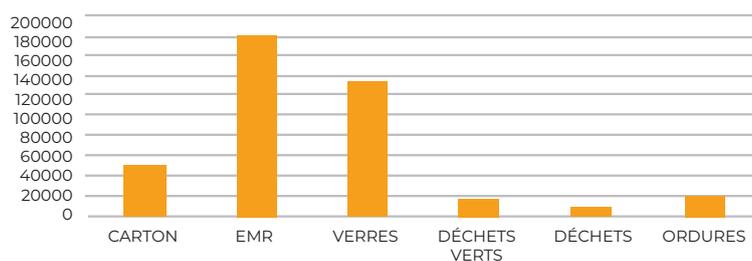
Les ambitions du SINNOVAL :

En tant que « bras armé » de la CARL et de la CANGT, le SINNOVAL entend poursuivre les actions entamées.

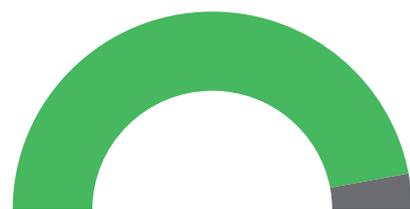
Porter une politique de gestion de déchets ambitieuse pour se conformer aux préconisations du Plan Régional de Gestion des déchets. La création d'unité de traitement des déchets.

Quelques chiffres sur le nombre de déchets envoyés en circuit de recyclage :

RÉCOLTES DES DÉCHETS 2022 (EN TONNES)



Déchets envoyés en circuit de recyclage : 323 100 tonnes



Déchets non recyclés : 22662 tonnes

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Distribution de poule pondeuse

La CARL met en place plusieurs actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. A ce titre, le projet lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie intégrante du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

En effet, l'action N°14 C vise à faire émerger sur le territoire des projets qui contribuent à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à différents niveaux : production agricole, agro-transformation, distribution et consommation.

Dans ce cadre et à la suite de la proposition de la commission Transition Ecologique et Energétique du 28 février 2023, il a été décidé de distribuer aux administrés qui le souhaitent des poules pondeuses afin de réduire les déchets alimentaires. L'idée associée à ce projet est de permettre à chacun de réduire leurs déchets alimentaires en les alimentant avec ces déchets. En retour, les poules pourront produire des œufs qui pourront nourrir la famille accueillante.

64 poules sur la Désirade

33 poules au Gosier

17 poules à Sainte-Anne

36 poules à Saint-François

C'est plus de **150 poules** qui ont été distribuées sur l'ensemble du territoire de la Riviera du levant.

Tour de la mobilité

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la CARL a organisé le Tour de la Mobilité Douce sur les communes de Saint-François, Sainte-Anne et Le Gosier.

Cette manifestation a permis de répondre à l'action N° 7 du PCAET: Encourager le changement de mode de transport en proposant des alternatives à la voiture particulière.

Cette manifestation a pu mettre en œuvre des actions permettant d'encourager la mobilité douce (vélos, trottinette électrique, etc.) tout en apportant un axe sur la sécurité routière. Il a été proposé un ensemble d'animations innovantes, jamais réalisées en Guadeloupe, avec notamment la mise à disposition de simulateurs virtuels.

Le Tour de la Mobilité est une initiative visant à promouvoir la mobilité durable, efficace et respectueuse de l'environnement au sein de la collectivité. Plusieurs aspects autour de la sécurité routière ont été abordés notamment pour les usagers des vélos afin qu'ils portent une attention particulière aux angles morts et aux situations à risques sur la route.



3 - LE BILAN FINANCIER

Les éléments financiers clés

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS CLÉS

Le rapport d'activité sur le budget de l'année 2023 est tiré de l'analyse du compte administratif.

| FONCTIONNEMENT | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dépenses : 42,5 M€ | Recettes : 42,2 M€ |
| <ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général : 5 M€ Charges de personnel et frais assimilés : 5,6 M€ Atténuations de produits : 8,4 M€ Reversement Taxe de séjour : 4,2 M€ Attribution de compensation : 3,1 M€ Dotation de solidarité communautaire : 1 M€ Autres atténuations de produits : 43 K€ Autres charges de gestion courante : 22,1 M€ Contribution à SINNOVAL 20,2 M€ Subvention aux associations 1 M€ Autres charges de gestion courante : 1 M€ Dotations aux amortissements : 1,2 M€ | <ul style="list-style-type: none"> Produits des services du domaine et vente diverse : 95 K€ Impôt et taxes : 1,8 M€ Fiscalité locale : 34,3 M€ Impôts directs locaux : 10,3 M€ Taxe sur les surfaces commerciales : 385 K€ Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux : 521 K€ Autres contributions directes : 322 K€ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées : 19,3 M€ Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations : 771 K€ Taxe de séjour : 2,5 M€ Dotations et participations : 5,6 M€ Autres produits de gestion courante : 280 K€ |
| RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT : - 295 K€ | |

| INVESTISSEMENT | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dépenses : 6,4 M€ | Recettes : 6,6 M€ |
| <ul style="list-style-type: none"> Subventions d'équipement versées : 1,2 M€ Autres dépenses : 380 K€ Opérations d'équipement : 940 K€ Opérations routes : 3,8 M€ Opérations internes : 105 K€ | <ul style="list-style-type: none"> Dotations, fonds divers et réserves : 5,1 M€ Subventions d'investissement : 162 K€ Opérations internes : 1,3 M€ |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT : 232 K€ | |

Les investissements prioritaires en 2023

- Réfection des routes : 3,8 M€
- Réalisation des terrains de foot de proximité : 123 K€
- Réalisation de l'adressage : 76 K
- Réalisation du PLH : 79 K €
- Assainissement et eau potable du quartier de Grand-Baie : 176 K€
- Travaux du guichet unique : 232 K€
- Étude terrain de tennis Bas-du-fort : 119 K€
- Étude sur l'aménagement du territoire communautaire : 111 K€



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE